

il est rapidement teint en toutes nuances. Il existe cependant certaines difficultés dont beaucoup de fabricants ne peuvent triompher, une des plus importantes est celle occasionnée par la mauvaise préparation du cuir. Dans les petits établissements, l'amollissement préliminaire est obtenu par une courte immersion dans une quantité d'eau tiède suffisante pour couvrir le cuir après cette immersion le dit cuir est battu avec des pilons en chêne. On fait ensuite couler dans la cuve de l'eau à 40° cent, et la marchandise y est soigneusement remuée pendant un moment, l'eau bourbeuse est alors enlevée et l'on continue à battre et à remuer jusqu'à ce que l'on ait obtenu un produit assez glissant.

Dans les grands établissements, on remplace les pilons par des turbulents. Après le traitement destiné à l'adoucir, le cuir est placé par paires, chair sur chair, la fleur inférieure sur une table de verre ou de zinc; on peut ainsi faire disparaître certains défauts et réaliser en même temps une économie de matière tinctoriale, attendu que le côté chair ne participe pas au bain de teinture.

L'eau servant au bain de teinture doit être acidifiée avec de l'acide acétique afin d'éviter l'effet durcissant des matières calcaires sur le cuir. Pour les teintes claires, les mordants à employer sont l'alun ou le bichromate de potasse, pour les tons moyens il faut un plus pur acétate de fer, tandis que l'on se sert de pyrolignite de fer (15° Beaumé) de nitrate de fer (30° Beaumé) ou de sulfate de fer (30° Beaumé) pour les nuances plus foncées.

L'alun n'est que peu employé, il faut de 10 à 20 gr. de bichromate de potasse par paire de cuir, le tout étant généralement ajouté à la fois; le cuir doit être bien remué dans le bain pendant dix minutes, puis reporté dans un bain frais, auquel on a ajouté une petite quantité de la matière tinctoriale, on introduit le reste de cette matière dans un second bain frais où le procédé de teinture se termine. Si l'on emploie une plus petite proportion de bichromate de potasse, la teinture peut se terminer dans le premier bain. Lorsque l'on se sert de mordants de fer, l'acide acétique doit se trouver dans le bain mordant et il est avantageux d'employer les sels de fer les plus faibles pour réduire. — Un mordant de fer dilué (le plus pur acétate à 2° Beaumé ou pyrolignite à environ 10° Beaumé) assombrit graduellement tandis qu'une

liqueur plus forte, active davantage, ce qui tient d'une manière inégale. On doit éviter le lavage à froid après le mordantage au fer, ce qui fait durcir le cuir.

Il ne faut pas oublier que les mordants dont il vient d'être question, sont pour les matières tinctoriales basiques, les matières acides ne devant pas supporter un tel traitement.

Couleurs imperméables. — On les prépare, de la manière suivante, selon un procédé breveté en Angleterre par Dimitry: on se sert de deux ingrédients, l'un consistant en bichromate de potasse, l'autre en une solution de gélatine. Ces ingrédients sont mélangés en proportions convenables et bouillis, après quoi ils sont exposés à la lumière du soleil. La mixture est alors combinée avec une solution aqueuse de noir aniline, de manière à former un mordant épais. On peut aussi se servir d'autres couleurs d'aniline qui de cette manière deviennent et acides et imperméables.

PRINCIPE D'AFFAIRES

(Traduit du *Chicago Journal of Commerce*).

Aucune profession, a dit un économiste, n'exige une plus grande dépense de cerveau que le commerce, et il en est peu qui réclament un plus haut degré de connaissances générales.

Le grand secret du succès dans les affaires, le secret, en réalité d'un grand succès est de concevoir le commerce comme une question de principes et non simplement une série de transactions.

Il y a de grands négociants, de même qu'il y a de grands hommes d'Etat et il y a de petits marchands comme il y a de petits politiciens; la différence entre les grands et les petits est très sensible dans les deux cas. Le petit politicien suit son chemin au jour le jour et ne voit l'occasion qu'au moment où elle se présente; le petit marchand fait la même chose; il jette un regard vers le prochain dollar. D'autre part, l'homme d'Etat est le maître de la situation, parcequ'il comprend les principes généraux qui contrôlent les événements; cette connaissance lui permet d'entrer dans les vastes conceptions et de préparer l'avenir.

Le grand négociant opère de même façon. Son commerce n'est pas une simple affaire d'argent ou une simple question de trafic, mais une science et un art. Il étudie les lois générales du commerce; sur-

veille la situation générale du pays, recherche les besoins actuels, prévoit ses besoins futurs et met son commerce en harmonie avec l'ensemble des nécessités de temps et de lieu. Il déploie dans ses occupations autant d'efforts intellectuels que l'homme d'Etat lui-même et il devient, non un chercheur d'argent, mais un homme habile et à l'esprit large. Un homme qui a obtenu des succès remarquables disait dernièrement que, mieux il comprenait l'existence et plus clairement aussi il voyait que tout reposait sur les mêmes principes qui doivent présider aux affaires et, par là, il entendait dire que non seulement l'univers est gouverné par des lois invariables, mais que tout repose sur la promptitude, l'exactitude, l'achèvement du travail et l'honnêteté. Toute l'existence marche d'après ces principes d'affaires, si ce n'est chez les hommes, au moins dans la puissance qui est au-dessus de l'homme. L'ambition de tout jeune homme devrait être de traiter ses affaires au point de vue où se place l'homme d'Etat et non d'après celui du politicien.

AU PAYS DU COGNAC

Si le voyageur qui vient à Cognac s'y laissait attirer par l'espoir de faire une ample moisson de souvenirs historiques au berceau de François Ier, le roi chevalier, son attente courrait risque d'être déçue.

En revanche, le seul spectacle de l'industrie locale suffirait amplement pour exciter l'intérêt et satisfaire la curiosité.

Cognac expédie, en effet, à peu près 300,000 hectolitres d'eau-de-vie par an. Le chemin de fer emporte les marchandises destinées au continent ou aux ports d'embarquement éloignés. Le fleuve descend les autres vers Tonnay-Charente, le grand port d'expédition des eaux-de-vie. A lui seul, dans l'espace d'une année, du mois de juin 1891 au mois de juin 1892, par exemple, il a embarqué 276 foudres, 635 tierçons, 20,832 barriques, 33,105 quarts, 6,585 octaves et 609,312 caisses, représentant ensemble le total de 32,130 tonnes!

Nous sommes loin de la fin du XVIIIe siècle où le chiffre des expéditions représentait la valeur de 10 à 15,000 hectolitres par an. Et cependant le commerce de Cognac existait déjà depuis longtemps. On a même conservé les noms et les dates de fondation de trois anciennes maisons aujourd'hui disparues: